



# Réunion Publique

Projet Global d'aménagement environnemental du village

29 AOÛT 2019 A 20H30

# Projet Global d'Aménagement

La réunion présente les projets envisagés par les élus pour la commune pour le futur.

Monsieur le Maire précise que le but de cette présentation est avant tout de faire évoluer, d'ajouter ou de modifier avec les habitants, ces idées.

## DIAPOS 1, 2, 3 : OBJECTIFS ET LIGNE DE CONDUITE

L'objectif général est de poursuivre l'aménagement et l'embellissement du village dans un souci de respect de notre environnement en harmonisant les aménagements et en facilitant les déplacements doux, en améliorant la sécurité et en préparant l'arrivée des nouvelles technologies, en respectant l'environnement et en plantant des haies.

Ces projets se feront en respectant les engagements de la charte de la Commune Nature.

Ils seront financés en partie par les fonds propres de la commune. Des subventions seront sollicitées auprès du Département, de l'Etat et de la Région. Dans le cadre du projet éolien, des mesures compensatoires devraient être accordées selon les projets. Leur montant reste à définir selon le nombre de mâts qui doivent être installés et la puissance en watts de ce projet éolien.

## DIAPOS 4 ET 5 : ESPACE LA DESSAULE

La 2ème phase d'aménagement de l'Espace de la Dessaule a été lancée et sera réalisée cette année. Elle consiste dans la réalisation d'un arboretum et d'un verger participatif.

Le verger participatif accueillera différents arbres fruitiers (Pomme, poire, cerise, fruits rouges). La commune envisage des animations collaboratives ponctuelles regroupant un panel de volontaires du village ou une association de sauvegarde des variétés fruitières locale.

Des activités pourront également être organisées pour les enfants du groupe scolaire de la Vallée de la Coole implanté dans le village.

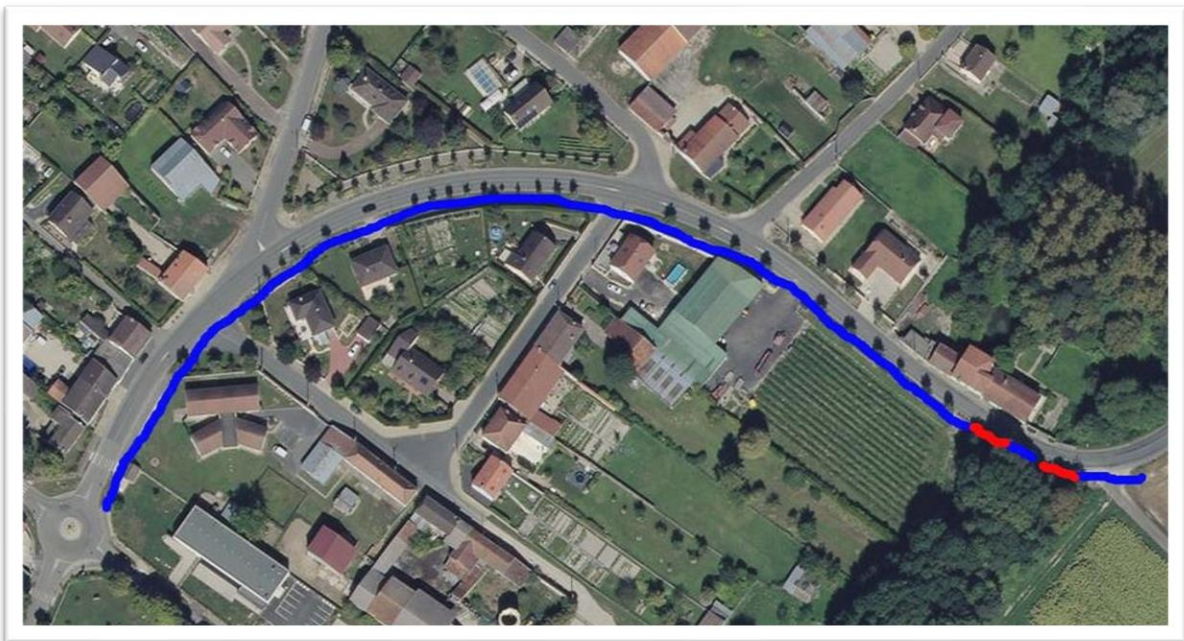
Un espace boisé sous forme d'arboretum complétera cet ensemble sur la zone restante. Il n'y sera planté que des espèces locales. (Liste envisagée en pièce jointe)

*Financement : Fonds propres de la commune et possibilité de subvention de la Région*

**DIAPO 6 ET 7 : DEPLACEMENTS DOUX, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT,  
LIMITATION DES GAZ A EFFET DE SERRE**

La phase 1 des déplacements doux doit permettre de relier le centre du village à l'espace de la Dessaulte avec son verger et son arboretum en créant 2 passerelles en bois pour franchir la Coole en toute sécurité.

*Financement : Fonds propres de la commune, possibilité de subvention de la Région et de mesures compensatoires*



Intervention Participant : Pourquoi s'arrêter à cette zone qui concerne la départementale ? Pourquoi ne pas donner la priorité au centre du village ?

Réponse apportée : Les déplacements doux dans l'ensemble du village seront étudiés comme vous le verrez dans les prochaines diapos. Mr Franck LEROY, Vice-Président de la Région a conseillé pour l'obtention de subventions de phaser ce projet. Ce déplacement par rapport au reste de la Grande reste le plus facilement et rapidement réalisable d'où son agenda de réalisation

Intervention Participant : Il faut rester vigilant sur la solidité du sol au niveau de la première passerelle envisagée.

Intervention Participant : L'installation de distributeur de sacs pour déjections canines est demandée.

Intervention Participant : Pourquoi ne pas envisager de chemins le long de la rivière ? Pourquoi n'avoir pas commencé à aménager les passerelles déjà existantes ?

Réponse apportée : Ce qui concerne le long de la rivière est du domaine du tourisme qui aujourd'hui fait partie des compétences de la Communauté de communes de la Moivre à la Coole. Nous questionnerons dans ce sens celle-ci pour connaître la possibilité de réalisation d'aménagements.

Concernant la phase 1 des déplacements doux, la priorité a été donnée à l'utilisation des espaces créés de la DESSAULE et à la facilité d'accès du nouveau cimetière.

## DIAPOS 8 : ESPACE JEAN-POL DAUMONT

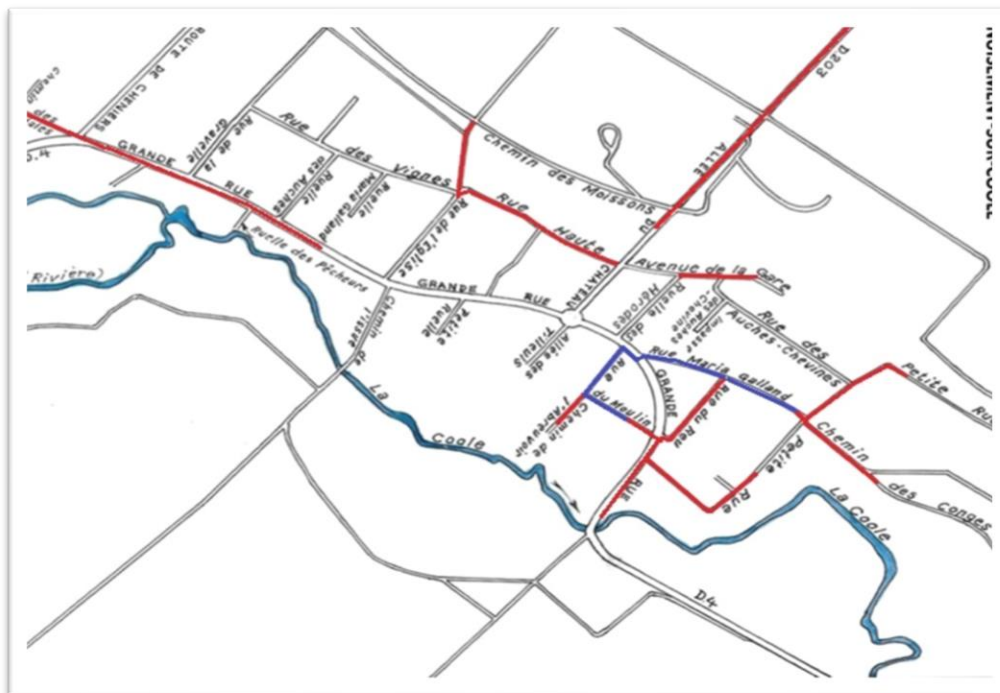
En 2019, un nouveau jeu sera installé pour les 3 à 12 ans.

*Financement : Fonds propres de la commune*

## DIAPOS 9, 10 ET 11 : ENFOUISSEMENT DES RESEAUX

L'objectif est de :

- D'harmoniser les équipements
- Respecter les nouvelles règles d'éclairage
- Moderniser et sécuriser le réseau
- Préparer l'arrivée de la fibre



L'état actuel du réseau est le suivant :

- 2300 m de réseau EDF dont 380 en fils nus,
- 2300 m de réseau télécom aérien.
- 84 maisons restent raccordées en aérien (EDF et/ou Télécom)
- 47 points d'éclairage public sont installés sur des poteaux EDF.

Les travaux sont envisagés par phasage :

Maria Galland, Reu, Moulin, Abrevoir
Grande Rue vers Breuvery
Entrée village côté Ecury
Allée du Château
Rue Haute
Petite Rue
Avenue de la Gare

*Financement : Fonds propres de la commune, Possibilité de subventions et de mesures compensatoires*

Intervention Participant : 95% de subventions sont accordées par le SIEM pour l'enfouissement des réseaux.

Réponse apportée : les 95% de subventions ne sont accordées que la partie réseau d'électricité, il reste à la charge l'enfouissement des réseaux Orange auquel aucune subvention n'est accordée, l'éclairage public et tout le génie civil. Le reste à charge pour la commune sur ce projet d'enfouissement reste important mais nécessaire et opportun avec notamment l'arrivée de la fibre en 2021.

Intervention Participant : L'extinction de l'éclairage public la nuit est une idée.

Intervention Participant : Concernant, la suppression des fils, où vont se nicher les hirondelles ?

Réponse apportée : La plantation supplémentaire d'arbres et de haies pourrait solutionner cela.

Intervention Participant : Comment seront raccordées les maisons actuellement en adduction aérienne ?

Réponse apportée : Par le sol

## DIAPO 12 : VEHICULE ELECTRIQUE

Le véhicule municipal actuel vieillissant, l'achat d'un véhicule électrique doit permettre des économies d'utilisation et d'entretien, et s'inscrit dans la ligne de conduite portée par la charte Commune Nature avec ses déplacements vertueux de l'environnement.

*Financement : Fonds propres de la commune, Possibilité de subvention par la Région, Possibilité de mesures compensatoires sur la partie assainissement eau pluviale*

Précision apportée : Concernant des bornes électriques, le SIEM est porteur du projet sur l'ensemble de la Marne. Pour le territoire de la CCMC, elles seront implantées sur Courtisols et Pogany, près des supermarchés pour un rechargement de courte durée.

## DIAPOS 13, 14 ET 15 : POURSUIVRE AMENAGEMENT DE LA GRANDE RUE

Dans la Grande Rue, des travaux d'assainissement d'eau pluviale, d'enfouissement des réseaux mais aussi en matière de déplacements des piétons sont prévus. (Trottoirs inexistant.)

*Financement : Fonds propres de la commune, Possibilité de subventions par la Région, l'Etat*

Intervention Participant : Le bac dessableur est-il nettoyé ?

Réponse apportée : Une fois par an

Intervention Participant : J'ai constaté un problème d'eau qui stagne dans la Grande rue

Réponse apportée : le problème a déjà été signalé au Département, gestionnaire de cette voirie.

Intervention Participant : Du Relais de la Coole jusqu'à l'église, la zone est très dangereuse pour les piétons avec l'absence de trottoirs. Il faut une continuité de trottoirs, le stationnement des véhicules ne doit pas être gênant pour le passage des tracteurs. Peut-être faut-il envisager un stationnement autorisé seulement 15min ?

Réponse apportée : Ces remarques sont prises en compte dans le projet. L'implantation des emplacements de stationnement a été faite en concertation avec les riverains.

## DIAPO 16 : DEVELOPPER D'AUTRES DEPLACEMENTS DOUX

Une phase 2 sur les déplacements doux est programmée pour la ruelle Maria Gallant, le chemin des jardins, le chemin des pêcheurs, de la ruelle du Moulin Charton.

Intervention Participant : Pourquoi ne pas avoir noté le chemin de l'abreuvoir ?

Réponse apportée : Effectivement, il sera rajouté.

#### **DIVERS :**

Concernant le projet éolien, si le calendrier se déroule correctement : le dépôt du permis de construire est envisagée fin de l'année, la construction devrait être achevée en 2021, ainsi les retombées économiques ne devraient être perçues qu'en 2022.

Pour compenser l'impact visuel du parc éolien, il faut envisager l'implantation de haies dans un ensemble en comprenant les terres de la commune. Nous demanderons l'avis de spécialiste.

Nous demanderons à la société si la chambre d'agriculture a été consultée concernant sur ce projet éolien.

Il est encore trop tôt pour donner un schéma précis de l'implantation des éoliennes.

#### Intervention Association foncière :

*L'association foncière a contacté la société Nordex, une rencontre est envisagée entre la mairie, les propriétaires, les exploitants et la société.*

*Trois projets sont proposés par l'association foncière à la commune :*

- *Un élargissement de la route de Cheniers (de Cheniers à la RD77)*
- *Réalisation d'un bicouche « Chemin des moissons »*
- *Effacement des réseaux sur la ligne qui va au dépôt de carburants*

Réponse apportée : Ces demandes seront étudiées par le Conseil municipal et la demande sera faite à la société Nordex sur leur recevabilité.

Intervention Participant : Comment va être géré l'entretien et l'exploitation du verger participatif ?

Réponse apportée : Pendant les premières années, il est envisagé de s'appuyer sur l'association des Croqueurs de pommes. Une association locale pourra être créée seulement si plusieurs personnes sont intéressées.

**\* Ce compte-rendu reprend les débats en relation avec le thème proposé.**

ABORDS DU CIMETIERE

LISTE DE VEGETAUX

ARBOTETUM

1	CEDRUS ATLANTICA	CEDRE VERT
2	CORNUS CONTROVERSA VARIEGATA	CORNOUILLER PANACHE
3	FAGUS SYLVATICA	HETRE VERT
4	KOELREUTERIA PANICULATA	SAVONNIER
5	QUERCUS ROBUR	CHENE PEDONCULE
6	CORYLUS COLURNA	NOISETIER DE BYZANCE
7	LIRIODENDRON TULIPIFERA	TULIPIER DE VIRGINIE
8	PRUNUS PADUS	CERISIER A GRAPPES
9	GINKO BILOBA	ARBRE AUX QUARANTE ECUS
10	BETULA VERRUCOSA	BOULEAU BLANC
11	ACER PLATANOIDES	ERABLE PLANE
12	SEQUIADENDRON GIGANTEUM	SEQUOIA GEANT
13	ACER CAMPESTRIS	ERABLE CHAMPETRE
14	TILIA TOMENTOSA	TILLEUL ARGENTE
15	FAGUS SYLVATICA PURPUREA	HETRE POURPRE
16	PINUS NIGRA AUSTRIACA	PIN NOIR D AUTRICHE
17	SOPHORA JAPONICA	ARBRE DE MIEL
18	JUGLANS NIGRA	NOYER NOIR D AMERIQUE
19	CORYLUS AVELLANA	NOISETIER FRUITS

VERGER

20	RUBUS IDEATUS	FRAMBOISIERS
21	RIBES NIGRUM	CASSISSIER
	RIBES RUBRUM	GROSEILLIER
22	FRUITIERS	FRUITIERS